AR Prefecture

043-244301131-20220916-20220916_P_118-AU Reçu le 20/09/2022 Publié le 20/09/2022

DECISION N° 20220916_P_118 DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »

Département de la Haute-Loire

Arrondissement D'YSSINGEAUX

Communauté de Communes LOIRE SEMENE VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20200630_D_108 du Conseil Communautaire du 30 juin 2020 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président.

Commission : Famille Enfance Jeunesse et Prévention de la Délinquance

Objet : Signature d'une convention avec « L'UFCV » pour l'organisation d'une formation perfectionnement BAFA qualification surveillant de baignade.

Le Président,

N° 20220916_P_118

Décide

De signer une convention avec :

OBJET

L'Union Française des Centres de Vacances et de loisirs 2 Place Benoit Crépu 69005 LYON

Pour l'organisation d'une formation perfectionnement BAFA qualification surveillant de baignade.

Dates: Du 23 au 30 Octobre 2022

Participants: DRIVER Charlotte

Durée: 70 heures

Lieu: LYON

Montant: 480€ TTC

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture Ou sous-préfecture Le :

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE, Le 16 Septembre 2022

Le Président.

Frédéric GIF